



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 74231

Texte de la question

M. Claude Birraux attire à nouveau l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les fortes inquiétudes du Comité national des entreprises d'insertion (CNEI) et du COORACE. En effet, le CNEI constate que si des avancées certaines ont été réalisées dans le cadre du nouveau programme de lutte contre les exclusions, une prise en compte insuffisante des deux outils que sont les entreprises d'insertion et les entreprises de travail temporaire d'insertion mettent en danger leur mission d'insertion. Le CNEI souligne la nécessité de revaloriser rapidement le financement spécifique des entreprises de travail temporaire d'insertion. Il lui demande quelles mesures elle entend prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74231

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1489